

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

29 OCTOBRE 2004

À une séance spéciale du Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu habituel des séances à 18h30, vendredi le 29^{ième} jour d'octobre 2004. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Karine Lavoie, Mario Tremblay, Clément Tremblay, Raynald Godin, Gilles Gaudreault et René Boiteau sous la présidence de son honneur le maire Monsieur Daniel Boudreault.

2004-10-09 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION.

Sur proposition de Monsieur Raynald Godin, appuyé de Monsieur Clément Tremblay et résolu unanimement que l'ordre du jour de l'avis de convocation est adopté tel que rédigé.

ATTENDU que les membres du conseil ont discuté de la vidange des installations septiques sur le pourtour des lacs Nairne et Sainte-Marie.

2004-10-10 LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE.

Sur proposition de Monsieur Mario Tremblay, appuyé de Monsieur Clément Tremblay et résolu unanimement que la séance spéciale est levée à 19h50.

MAIRE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE